

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2020)
Heft:	4
Artikel:	"Servare et adjuvare" : le bataillon hôpital 2 en service d'appui CORONA 20
Autor:	Barca, Raoul
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-913888

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cérémonie de prise du Drapeau effectuée dans un froid glacial sur la place d'armes de Bière.

Photo © of spc. Charles Garcia – PIO bat hôp 2.

CORONA20

«*Servare et adjuvare*» – Le bataillon hôpital 2 en service d'appui CORONA 20

Lt col EMG Raoul Barca

Commandant du bataillon hôpital 2

Dans le cadre du service d'appui CORONA 20, le bataillon hôpital 2 avec ses unités subordonnées, à savoir la compagnie d'état-major hôpital 2 du capitaine Uran Idrizi, des compagnies hôpital 2/1 du capitaine Johann Ripper et 2/2 du premier-lieutenant Jason van Melick, a été renforcé par la compagnie sanitaire 1, conduite par le capitaine Gabriel Malgioglio puis par la compagnie sanitaire 4, conduite par le capitaine David Büsser. Toutes ces formations de milice à disponibilité élevée (MADE) sont engageables 24 à 96 heures après le déclenchement de la mobilisation par e-alarm (envoi d'un SMS). Le bataillon hôpital 2 a officiellement débuté le service d'appui le 19 mars 2020.

Jusqu'à 1'200 militaires ont servi dans le bataillon pour ce service d'appui. L'instruction axée sur l'engagement (IAE) a été appuyée par des cadres professionnels de la santé au civil, afin de garantir une instruction sérieuse et de qualité. Cette instruction a traité uniquement des thèmes utiles à l'engagement CORONA 20. Concrètement, la prise des signes vitaux, la mobilisation, l'élimination, les soins corporels, l'hygiène et bien entendu les thèmes spécifiques au coronavirus, comme par exemple le travail en tenue de protection ou le transport de patients contaminés ont été revus en détails. Ces militaires venus en appui ont été par la suite licenciés afin de leur permettre de rejoindre rapidement les hôpitaux et institutions dans lesquels ils sont salariés. L'effectif du bataillon a ainsi été réduit à 960 militaires.

Dès le début de l'engagement, les règles de la vie en communauté ont été adaptées pour permettre à la formation de respecter les directives de l'OFSP, en particulier celle de la distanciation sociale, à savoir :

- Réduction du nombre de militaires par chambre ;
- Adaptation des horaires des repas, étant donné que la capacité des réfectoires fut réduite de 50 % ;
- Diminution du nombre de toilettes, urinoirs, lavabos et douches, ainsi que le marquage des différentes zones,

forçant le maintien des 2 mètres de distance ;

- Définition des points d'entrées et sorties dans les bâtiments, division des cages d'escaliers et des couloirs en deux dans le but d'éviter les contacts ;
- Mise en place d'une commission d'hygiène afin de contrôler que toutes ces mesures furent respectées.

Parallèlement à l'application stricte des autres directives de l'OFSP, et en respect de celles mentionnées ci-dessus, ce qui ne n'a pas été de tout repos, une mise en place de quelques activités a été nécessaire dans le but d'occuper les militaires durant leurs jours de repos (day off), étant donné que ceux-ci, durant la période débutant le 18.03.2020 allant au 14.04.2020, ne pouvaient pas rentrer à la maison. Ainsi, différents ateliers et activités sportives ont vu le jour au sein des compagnies dans le respect des distances sociales.

En engagement, le bataillon hôpital 2 a rempli, au profit du service de santé civil, que ce soit dans les hôpitaux ou les établissements médicaux socialisés (EMS) les missions suivantes :

- Engagement dans les hôpitaux dans le domaine *low level care* ;
- Appui dans les hôpitaux aux soins intensifs et soins intermédiaires sous la supervision d'un professionnel de la santé de l'établissement en question ;
- Triage des patients à l'entrée des urgences ;
- Tests de dépistage du coronavirus sous la supervision d'un professionnel de la santé pour décharger les services d'urgences ;
- Transport de patients COVID positif grâce aux ambulances militaires ou transport de patients entre différents établissements ;
- Engagement dans les établissements médicaux socialisés dans le domaine *low level care*.

Les militaires du bataillon hôpital 2 renforcé ont été engagés sur plus de 65 sites. Dans une première phase,

l'appui s'est concentré essentiellement dans le domaine hospitalier, puis dans une seconde phase dans les établissements médicaux sociaux. Chaque compagnie s'est vu dotée des moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission dans son secteur, et grâce au processus de planification de l'action, conduit de manière scrupuleuse, des compagnies ad hoc ont rapidement été constituées, disposant ainsi des capacités hôpital et sanitaires.

La responsabilité géographique de l'engagement dans le secteur de la division territoriale 1 s'est dessiné comme suit :

- EM bat hôp 2 + cp EM hôp 2, place d'armes BIERE ;
- cp EM hôp 2, secteur FRIBOURG ;
- cp hôp 2/1, secteur NORD VAUDOIS, NEUCHÂTEL et JURA ;
- cp hôp 2/2, secteur GENEVE et LA CÔTE (VAUD) ;
- cp san 1, secteur CHABLAIS et BAS-VALAIS ;
- cp san 4, secteur LAUSANNE, RIVIERA, BROYE, BERNE et HAUT-VALAIS.

Compagnie majoritairement de langue suisse-alémanique, la cp san 4 s'est vu attribuer toutes les missions basées sur le canton de BERNE et le HAUT-VALAIS.

Quand bien même le bilan des échos des bénéficiaires de prestations a été très positif et le soutien de l'armée essentiel au moment du pic de cette crise sanitaire sans précédent, un potentiel d'amélioration au niveau de l'instruction et de l'engagement des militaires subsiste. Des débriefings ont par conséquent été conduits par des officiers de l'état-major de bataillon afin d'optimiser l'instruction pour un futur engagement. Il ressort de ces débriefings que l'entraînement en condition réelle lors des cours de répétition demeure indispensable, et que les militaires doivent être mieux préparés à agir en milieu psycho-gériatrique. D'autre part, il ressort que le niveau d'instruction pour le transport de patients en ambulances militaires est faible. Il s'agit donc, dès la phase IAE, de mettre en place une équipe dirigée par un spécialiste, afin de combler les manques d'instruction dans le but de remplir une partie des attentes de nos bénéficiaires de prestations. Cette compétence n'étant ainsi pas suffisamment entraînée dans le cadre de l'instruction de base et des cours de répétition.

Le grand défi pour l'état-major de bataillon a été de planifier les engagements des militaires dans toute la Suisse romande et le Canton de Berne, avec l'aide précieuse de la division territoriale 1.

Le nombre important des emplacements a ajouté un challenge logistique et de conduite pour l'ensemble des cadres du bataillon. Afin de garantir l'engagement sur les 65 sites, les militaires engagés ont été logés sur 19 emplacements différents, notamment des casernes, des centres de la PCi, des hôtels ou directement dans les établissements. L'équipe postale a également été renforcée afin de délivrer la poste aux militaires dans les plus brefs délais. En outre, les transports de militaires entre le lieu d'hébergement et le lieu d'engagement devant respecter les règles de l'OFSP, cela réduit fortement et immédiatement la capacité de transport d'un véhicule de 50 %. Étant donné que les engagements se sont déroulés



Une équipe spécialisée est prête pour un transport de patient en appui à l'Hôpital de Sion. Photo © of spc Charles Garcia – PIO bat hôp 2

24/24, 7/7, il a fallu rapidement composer avec des équipes de cuisine et de nettoyage tournant 24/24 au profit des militaires engagés.

Afin de garantir une conduite optimale, un rapport de situation s'est conduit chaque jour à 9h00, permettant au commandant de bataillon d'avoir une vue d'ensemble sur la situation de sa formation dans le but de prendre influence si nécessaire. Un rapport de bataillon hebdomadaire a également été conduit tous les mardis à 20h00.

Ce service d'appui a marqué l'ensemble des cadres du bataillon hôpital 2 renforcé d'une expérience de conduite enrichissante et éprouvante. Aujourd'hui, tous en sortent grandi et plus expérimentés.

Pour ma part, je suis fier de l'engagement des femmes et des hommes de mon bataillon ayant servi leur pays avec fierté et enthousiasme.

R. B.

Un article traitant de l'engagement du bataillon hôpital 2 est prévu dans RMS No. 5/2020 consacré à la logistique.
NdlR.

En zone COVID aux HFR, on porte une tenue de protection adaptée dans un protocole strict.

Photo © of spc Charles Garcia – PIO bat hôp 2.

